

- **L'Indian Drug Manufacturers Association (IDMA)** [Association des fabricants indiens de médicaments] représente les entreprises nationales et s'est grandement développée grâce à la législation indienne actuelle en matière de brevets en produisant des versions génériques de médicaments existants. Les entreprises qui en font partie pourraient donc perdre beaucoup lorsque les produits bénéficieront de la protection des brevets. Leurs activités de R-D ont tendance à être davantage axées sur les nouvelles méthodes de production que sur les nouveaux produits.

b) Ventes du secteur pharmaceutique

En 1990-1991, l'Inde représentait 1,2 % du marché pharmaceutique mondial en termes de ventes, ce qui le place au neuvième rang. Ce pourcentage est nettement faible en proportion de la population indienne qui dépasse les 920 millions. Cependant, les ventes du secteur pharmaceutique indien se sont accrues de plus de 20 % en moyenne en valeur nominale, passant de 2,4 milliards de dollars CAN pour 1991-1992 à 3,97 milliards de dollars CAN pour 1994-1995, comme le montre le tableau ci-dessous. Au cours de cette période, l'inflation s'établissait à 10 % en moyenne et le PIB réel a augmenté de 4,9 % en moyenne.

Selon les prévisions du gouvernement de l'Inde, d'ici l'an 2000, la demande de produits pharmaceutiques devrait se chiffrer à 6,7 milliards de dollars CAN, à peu près le double de la consommation actuelle.

Ventes du secteur pharmaceutique indien selon l'année (en millions de dollars CAN)					
	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	2000
Médicaments en vrac	378	483	554	638	----
Préparations	2,016	2,520	2,898	3,332	----
Total	2,394	3,003	3,452	3,970	6,720*
* estimations du Indian National Council of Applied Economic Research					

Si le montant estimé par le conseil national indien de la recherche en économie appliquée devait être atteint, on pourrait s'attendre à une expansion des installations locales de production ainsi qu'à une hausse des importations pour répondre à la demande, une occasion à saisir pour les investisseurs et les importateurs étrangers.